



APPEL À CANDIDATURES 2023 POUR DES PROJETS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE SUR LE JEU DE SOCIÉTÉ

Game in Lab est le projet de soutien à la recherche sur le jeu de société créé en 2018 par [Asmodee](#) et l'[Innovation Factory](#).

Game in Lab a pour mission de favoriser la recherche sur le jeu de société, d'encourager la diffusion des connaissances scientifiques vers les professionnels du jeu et le grand public, et d'animer une communauté mixte, composée de scientifiques, de professionnels et de passionnés du jeu de société.

Game in Lab lance l'édition 2023 de son appel à projets de recherche scientifique sur le jeu de société.

CONTENU DE L'APPEL

Les propositions disciplinaires et interdisciplinaires sont acceptées, en recherche fondamentale ou appliquée.

L'appel est ouvert aux chercheurs français et étrangers.

Les projets de recherche proposés doivent se rattacher à l'un des deux axes proposés :

- **Axe 1** : recherches portant sur le **jeu de société pris au sens large**. Cette année une attention particulière sera accordée aux projets portant sur **l'histoire des jeux de société modernes**, également dénommés jeux d'édition.
- **Axe 2** : projets de recherche sur le jeu de société au sens large, en rapport avec la **jeunesse et l'éducation**.

L'axe retenu par le candidat devra être spécifié lors du dépôt de la candidature.

Il est attendu une justification solide et étayée du lien entre le projet et le jeu de société. Le cas échéant, le dossier fera apparaître une présentation des jeux qui font l'objet de la recherche, en particulier sous la forme d'une ludographie détaillée et argumentée.

Les projets de création ou de développement de jeux ne sont pas éligibles.

La dotation totale de cette édition est de 55 000€ : 45 000€ attribués par Game in Lab et 10 000€ par la [fondation d'entreprise Libellud](#). La subvention de la fondation Libellud soutiendra des travaux de l'axe 2 (Jeunesse et éducation).

Le nombre final de propositions retenu dépendra des sommes allouées à chaque projet, à hauteur de 20 000€ maximum par projet.

Le soutien financier porte sur des actions de recherches allant **jusqu'à 24 mois**.

Les dossiers complets et recevables sont examinés par le Conseil Scientifique de Game in Lab, qui évalue la solidité scientifique du dossier et son potentiel de contribution à la connaissance scientifique sur le jeu de société. Il veille à l'équilibre des disciplines et thématiques.

PORTEURS DE PROJET ET RATTACHEMENT INSTITUTIONNEL

Le porteur de projet doit être activement affilié à une institution de recherche française ou étrangère au moment du démarrage du projet et pour sa durée. Cette institution perçoit la subvention accordée par Game in Lab, et s'engage à attribuer l'intégralité des fonds prévus pour la recherche à l'équipe lauréate.

Deux lettres officielles d'engagement devront être attachées au de candidature :

- une lettre provenant de l'institution académique qui veillera au bon déroulement scientifique du projet
- une lettre délivrée par le service administratif qui gèrera la signature de la convention et le suivi du financement

Aucun de ces deux documents ne peut être signé du porteur de projet lui-même. Si le même service assure les deux fonctions, une seule lettre pourra être fournie sous réserve qu'elle mentionne les deux aspects.

Les dossiers provenant d'institutions de recherche ou universités publiques seront favorisés.

PRODUCTIONS ATTENDUES

Les lauréats s'engagent à contribuer à la mission de diffusion et de vulgarisation de la recherche de Game in Lab, par la publication d'articles scientifiques ou d'autres types de productions. Un calendrier éditorial détaillé sera déterminé avec les porteurs de projet au démarrage du projet.

Exemple de productions demandées (liste non exhaustive) : interview présentant le projet, intervention lors d'événements scientifiques, publication de la bibliographie détaillée du projet, document de présentation trimestriel exposant l'avancement du projet, ...

Le dossier de candidature devra détailler le type de production envisagé.

Les projets financés par Game in Lab ou la fondation Libellud devront citer le financeur comme partenaire dans leurs publications, ou le faire figurer sur les supports de présentations lors de communications.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Les dépenses éligibles concernent les frais de fonctionnement (achat de petit matériel, frais de missions, ...) et la rémunération de doctorants, post-doctorants, vacataires ou stagiaires.

La rémunération du temps de travail des personnels titulaires de structures de recherche ou d'enseignement (chercheurs, enseignants-chercheurs, ...) ne sera pas prise en charge.

Les frais administratifs, de gestion ou d'infrastructure imputés par l'université doivent être inclus dans le budget. Ils ne pourront excéder 10% du montant de la subvention. **Aucune somme supplémentaire ne sera allouée par Game in Lab.**

Les co-financements sont encouragés.

Le financement pourra être reconduit une fois, sur présentation de justificatifs.

COMMENT CANDIDATER ?

Les candidatures [se font en ligne](#). La plateforme de dépôt des dossiers autorise les modifications après la soumission du formulaire.

Les pièces justificatives demandées peuvent être assemblées sous forme d'un dossier ZIP ou attachées individuellement.

Les dossiers peuvent être rédigés en français ou en anglais.

[Candidater](#)

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Votre candidature devra inclure les pièces justificatives suivantes :

- CV du porteur de projet, y compris une liste des publications pertinentes
- Budget estimé et utilisation prévisionnelle des fonds (y compris les frais administratifs de l'établissement d'origine, le cas échéant)
 - Bibliographie
 - Ludographie (sélection des jeux utilisés pour l'étude et justification de la sélection)
- 2 lettres de mission délivrées par l'établissement d'origine (une du responsable du département ou de l'institut de recherche auquel est rattaché le porteur de projet, une du service administratif chargé de la gestion du budget).
- En cas de cofinancement : lettres de soutien officielles des organismes financeurs concernés

- Toute autre document justificatif

Une description du projet et de la méthodologie de recherche sera incluse dans le formulaire de dépôt de candidature.

CALENDRIER DE L'APPEL À PROJETS

- **Date limite de dépôt des candidatures** : 30 août 2023 à midi, heure de Paris (GMT+2)
- **Communication des projets sélectionnés** : début novembre 2023
- **Acceptation officielle de la subvention par les lauréats** : décembre 2023
- **Signature de la convention et démarrage du projet** : février 2024